



# RESCCUE

## ACTIVITÉS DU PROJET RESCCUE À KADAVU ET RA (FIDJI)

Aux Fidji, le projet RESCCUE a été mis en œuvre sous le double contrôle de la CPS et du Gouvernement des Fidji par l'Institut des sciences appliquées (IAS) de l'Université du Pacifique Sud, avec Landcare Research, la Wildlife Conservation Society (WCS), Conservation International et l'association fidjienne du droit de l'environnement (FELA).

Les activités se sont terminées début novembre 2018 avec la tenue d'un atelier participatif de capitalisation à Suva et la dernière réunion du comité de pilotage fidjien du projet. Les acteurs impliqués se sont dits globalement très satisfaits des résultats du projet et des solides liens tissés avec les autorités provinciales, les réseaux communautaires locaux et les zones prioritaires. Il a en outre été souligné que les trois années consacrées à la mise en œuvre du projet aux Fidji avaient été marquées par le passage de deux des cyclones tropicaux les plus violents jamais observés dans le Pacifique Sud : en 2016, le cyclone Winston a dévasté la province de Ra et le cyclone Keni a causé des dégâts considérables à Kadavu en 2018.

[Le rapport final du projet RESCCUE aux Fidji](#) fait la synthèse de l'ensemble des activités et résultats du projet sur les sites pilotes de Kadavu et Ra. On pourra consulter [ici](#) tous les rapports du projet aux Fidji.



RESCCUE a déployé ses activités à Kadavu et Ra dans une optique de gestion intégrée des zones côtières (GIZC) et de résilience au changement climatique. Conformément à son orientation générale, le projet s'est attaché à réduire les pressions non climatiques pesant sur les écosystèmes de façon à accroître leur résilience et, par là même, celle des populations qui en dépendent. Les activités se sont organisées en six grands volets menés en synergie.

## PLANS DE GESTION INTÉGRÉE DES ZONES CÔTIÈRES

RESCCUE a accompagné l'élaboration de plans de GIZC dans les provinces de Ra et de Kadavu, en concordance avec le cadre national de la GIZC<sup>1</sup>.

[Le plan de GIZC de la province de Ra](#) (2015-2020) a été entériné par le conseil provincial en septembre 2016, puis par le sous-comité national de la GIZC rattaché au conseil national de l'environnement, avant un lancement officiel par le Premier ministre en août 2018 : il s'agit du tout premier plan provincial de GIZC des Fidji. Comme prévu par la loi fidjienne, chaque province côtière doit désormais se doter de son propre plan de GIZC, et utilisera pour ce faire les leçons apprises par les pionniers de Ra.



Inspiré de cette expérience, [le plan de GIZC de la province de Kadavu](#) (2017-2022) a été adopté par le conseil provincial en septembre 2018 et devrait être entériné par le sous-comité national de la GIZC lors de sa prochaine session.

Toutes les activités concrètes menées par le projet RESCCUE dans les deux provinces relèvent de la mise en œuvre de ces plans de GIZC.

## RESTAURATION ÉCOLOGIQUE ET LUTTE CONTRE L'ÉROSION

Dans les deux provinces, le projet RESCCUE a permis la réalisation d'activités de restauration écologique et de lutte contre l'érosion dans plus de 30 villages, avec notamment l'installation de pépinières communautaires, le reboisement de bassins versants, la réhabilitation de berges de rivières et la restauration de mangroves. Ce sont au total près de 62 000 plants de diverses espèces (palétuviers (rhizophora), cocotiers, espèces fruitières indigènes et fixatrices d'azote, ainsi que pins) qui ont été mis en terre à Kadavu et Ra sur une superficie totale de plus de 75 hectares.



*Activités de restauration écologique et de réhabilitation à Kadavu*

<sup>1</sup>La loi environnement de 2005 prévoit qu'un plan de GIZC national soit développé. Le Cadre de GIZC de 2011 appelle lui au développement de plans de GIZC à l'échelle provinciale.

Ces opérations ont eu des retombées positives sur les activités de subsistance, sur la participation communautaire, ainsi que sur la sensibilisation et l'éducation aux thématiques de l'environnement, tout en produisant des résultats tangibles et visibles pour les populations.

Les activités du projet RESCCUE ont permis d'enregistrer des enseignements spécifiques et précieux sur certaines techniques de restauration, comme le choix d'arbres tabu dans la tradition pour créer des coupe-feux dans les zones reboisées et la culture d'un mélange d'espèces exotiques précieuses et d'espèces indigènes. Ces enseignements sont détaillés dans les différents rapports techniques établis par l'IAS qui sont consultables [sur demande](#). Deux rapports passant en revue les avantages et les coûts de [la restauration de la mangrove](#) et de [la reforestation](#) ont également été publiés.



*Plantation de mangrove à Navuniivi, dans la province de Ra*

Enfin, RESCCUE a mis en place deux exploitations agroforestières modèles à Ra, afin de faire la démonstration des bonnes pratiques en matière d'utilisation des sols.

## **GESTION DES DÉCHETS ET DES EAUX USÉES**

Dans les provinces de Ra et de Kadavu, il n'existe pas de collecte centralisée des déchets dans les zones rurales. Différentes activités de gestion des déchets ont donc été déployées à Ra, soit dans des foyers individuels – avec par exemple l'installation de toilettes sèches, soit à l'échelle de villages, où des formations au tri sélectif ont été dispensées et où l'on a construit des incinérateurs. En outre, la gestion des eaux usées a été améliorée dans plusieurs villages avec notamment la mise en place de zones de rejet des eaux grises et noires, l'installation de systèmes de décantation et la plantation d'espèces aquatiques destinées à purifier les eaux usées (phytoépuration).

À Kadavu, le projet a accompagné l'élaboration de plans communautaires de gestion des déchets et des eaux usées, qui seront exécutés dans le cadre de la mise en œuvre du plan de GIZC.



*Construction d'un incinérateur à déchets dans le village de Nanukuloa (province de Ra)*

## SOUTIEN AU FONCTIONNEMENT DES AIRES PROTÉGÉES ET À LA PLANIFICATION COMMUNAUTAIRE DE LA GESTION DES RESSOURCES MARINES, DE L'EAU DOUCE ET DES ZONES TERRESTRES

Deux ateliers pratiques consacrés au suivi biologique des ressources marines ont été organisés à Kadavu, en collaboration avec des agents du ministère des Pêches, dans le but d'informer les habitants sur la législation et la politique relatives à la gestion des ressources marines et de les former au suivi de l'état des ressources marines dans leurs aires marines gérées localement (LMMAs) au moyen des outils élaborés par le réseau fidjien des LMMAs et l'IAS .



*Formation au suivi des ressources marines à Kadavu*

À Ra, après avoir passé en revue [les avantages et les coûts de la mise en place de zones d'eau douce tabu et d'aires protégées](#), RESCCUE a réalisé un large exercice de consultation en vue de l'élaboration de plans communautaires de gestion des ressources en eau douce et de la mise en place de plusieurs zones d'eau douce tabu. L'équipe du projet a également apporté son soutien à la gestion d'une réserve forestière communautaire située dans les hauts plateaux de Ra, où ont été menées des activités de reboisement du bassin versant. La mise en œuvre des plans a donné lieu aux activités de restauration des berges de rivières évoquées plus haut, ainsi qu'à des mesures de protection des ressources en eau douce sous la forme de pose de clôtures autour des zones de pacage et l'adoption de pratiques agricoles durables



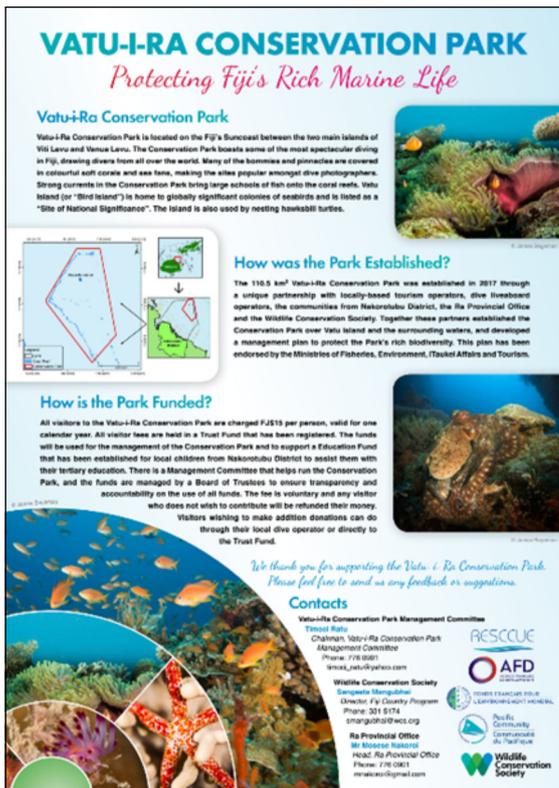
*Création d'une zone d'eau douce tabu dans la province de Ra*

## SOUTIEN À L'ÉLABORATION ET À LA MISE EN ŒUVRE DE MÉCANISMES DE FINANCEMENT INNOVANTS

[Une étude de faisabilité](#) sur les mécanismes économiques et financiers d'accompagnement de la GIZC réalisée à Ra par le projet RESCCUE a conclu que l'accord de conservation marine destiné à financer le projet de parc marin de Vatu-i-Ra en partenariat avec les populations locales, le secteur du tourisme et la WCS, constituait la solution la plus prometteuse.

RESCCUE a accompagné l'élaboration du [plan de gestion du parc marin de Vatu-i-Ra](#) (également disponible en fidjien) qui a été officiellement adopté en mai 2018 par les populations locales ainsi que par les autorités provinciales et nationales, marquant par là même [la création du plus vaste parc marin du pays](#).

Parallèlement, l'équipe du projet a établi [un accord de conservation marine](#) visant à financer la gestion du parc marin et reposant sur un système de contributions volontaires :



- Les plongeurs et autres visiteurs du parc s'acquittent d'une contribution annuelle volontaire de 15 dollars fidjiens (7 dollars des États-Unis).
- Ces revenus alimentent un fonds fiduciaire, dont 30 % des capitaux sont affectés à la gestion du parc marin au quotidien, le reliquat étant consacré à l'attribution de bourses à des étudiants de l'enseignement supérieur issus du district de Nakorotubu<sup>2</sup>.
- La gestion du parc marin est supervisée par un comité de gestion constitué de sept membres. Un conseil d'administration comptant trois membres veille à la conformité du fonctionnement du fonds fiduciaire avec les dispositions de son acte constitutif.

L'accord de conservation marine et le fonds fiduciaire sont pleinement opérationnels depuis octobre 2018. Le fonds contribuera à la conservation de cette zone d'une très grande diversité, tout en protégeant les valeurs culturelles et historiques chères aux populations locales et en participant à la promotion de l'éducation et du développement communautaire dans le district de Nakorotubu.



Culture du kava à Kadavu

À Kadavu, l'équipe du projet RESCCUE a produit [une étude de faisabilité analogue](#), à partir des résultats [d'une enquête socioéconomique systématique auprès des ménages](#) réalisée en 2016. Cette étude a souligné les perspectives offertes par la promotion de la certification biologique des produits agricoles et mis en évidence le caractère prometteur d'un mécanisme de financement qui reposerait sur la vente, à l'exportation essentiellement, de kava issu de l'agriculture biologique.

Néanmoins, le niveau élevé de la demande sur le marché fidjien, ainsi qu'une forte augmentation du prix du kava résultant du passage des cyclones Winston en 2016 et Keni en 2018, ont réduit l'attractivité de la vente à l'exportation et de la plus-value associée au bio pour les agriculteurs. Un plan d'action pour faire de Kadavu une province entièrement bio a cependant été élaboré en collaboration avec le projet Pacific Ecosystem-Based Adaptation to Climate Change (PEBACC) du PROE, et est actuellement mis en œuvre par les acteurs locaux. Il est probable que ce plan nécessitera, au cours des années à venir, un soutien extérieur complémentaire, notamment sur le plan financier.

<sup>2</sup>Début 2018, le conseil d'administration du fonds fiduciaire a approuvé l'octroi de 18 premières bourses à des étudiants du district de Nakorotubu.